

M Le lien. arriverain

Le nouveau camion-échelle maintenant en service!

Votre nouveau camion-échelle, qui porte maintenant fièrement les couleurs de la Ville de Sainte-Marie, est en service depuis le 7 mai dernier et sûrement que plusieurs d'entre vous ont eu l'occasion de l'apercevoir lors des formations qui ont eu lieu à différents endroits.

Le mois dernier, nous avons vu comment ce nouvel équipement augmentera votre niveau de protection en cas d'incendie. Il est temps maintenant de vous le présenter plus en détails avec ces quelques données techniques :

- Modèle E-One HP100, échelle aluminium de 100 pi (30,5 m), cabine modèle Cyclone II.
- 6 passagers, 5 sièges avec support pour appareils respiratoires, 6 appareils inclus.
- Moteur Cummins ISM02 500 HP avec frein moteur, transmission Allison EVS4000P.
- Pompe Hale Q-Max 2000 gpm (7570 l/min), réservoir 500 gallons (1890 litres), tuyauterie en acier inoxydable, système de mousse FoamPro 2002 avec réservoir de 30 gallons (114 litres).
- Génératrice hydraulique 10 kW, deux projecteurs 750 W montés sur le devant de la cabine, un sur le bout de l'échelle et deux portatifs, dévidoirs électriques de 200 pi (61 m).

- Lot d'échelles portatives.
- Jet déluge Akron 1000 gpm (3785 l/min) avec contrôles électriques, jet d'attaque de 1 3/4 po dans le pare-choc avant, 2 jets pré-connectés de 1 3/4 po et un de 2 1/2 po, trois sorties de 2 1/2 po et une sortie de 4 po.
- Système de stabilisation en X, dégagement requis de seulement 13,5 pi (4,11 m).
- Système électrique Multiplex avec logiciel de diagnostic.

Dans les conditions d'utilisation les plus difficiles, la capacité au bout de l'échelle est de 500 livres (226 kg). Inclinaison de -6° à 76°, rotation 360°, extension verticale à

76° = 100 pi, extension horizontale (0°) = 91,5 pi, pente maximum du terrain 12°. Cette échelle aérienne est pourvue d'un facteur de sécurité de 2.5:1, c'est-à-dire que la résistance réelle est deux fois et demie supérieure aux données que nous devons utiliser lors de son opération.

J'espère que, grâce à votre prudence, nous n'ayons pas à faire la démonstration des capacités de cet appareil chez vous.

Claude Morin
Directeur du Service
de sécurité incendie



Prochaine réunion du conseil :
le lundi 9 juin à 20 h

JUIN						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	11	12	13	14	
15		18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28
29	30					



VILLE DE
SAINTE-MARIE

www.ville.sainte-marie.qc.ca
387-2301 aux heures de bureau



Véloroute
de la Chaudière
Secteur de la
Nouvelle-Beauce

Une question de partage!

En cette magnifique saison, nous vous invitons à profiter pleinement de la belle température pour parcourir la vallée de la rivière Chaudière sur le sentier de la Véloroute de la Chaudière!

Nous vous rappelons de toujours être prudents dans vos déplacements, et ce, pour votre propre sécurité, mais aussi pour celle des autres utilisateurs de la Véloroute. Nous vous invitons également à être respectueux envers les différents usagers de la Route verte qui nous appartient à tous! Que vous soyez cyclistes, marcheurs, patineurs, personnes en fauteuil roulant, familles avec enfants dans les poussettes, vous êtes tous les bienvenus, car c'est pour votre plus grand plaisir que cette Véloroute a été construite. Par contre, les animaux y sont interdits.

Nous vous demandons donc d'être courtois les uns envers les autres puisque c'est une question de partage entre nous tous!

Johanne Côté, coordonnatrice

Tél. : 386-2599

www.veloroutedelachaudiere.com

Un été show à Place du Château!

Avec une rue Notre-Dame refaite à neuf l'année dernière, le conseil municipal souhaitait capitaliser sur ces transformations d'importance pour offrir à notre collectivité, une première programmation culturelle distincte à la Place du Château pour l'été 2008.

Sous le thème *Un été show à Place du Château*, les équipes d'Ovascène et du Service des loisirs, culture et vie communautaire ont préparé une première programmation culturelle animée par des talents des arts de la scène de chez nous. Nous pourrions alors les connaître, les apprécier et ainsi, les encourager à poursuivre leur passion. Les spectacles seront gratuits et, pour l'occasion, la rue Notre-Dame sera fermée permettant aux gens de participer sans circulation automobile.

La programmation :

- **Vendredi 20 juin, 20 h à 22 h 30**
Le duo Sandy et Martin - Blues
- **Vendredi 4 juillet, 20 h à 22 h 30**
Flambant Rock - Rock
- **Vendredi 18 juillet, 20 h à 22 h 30**
Frédéric Marois, Éric Larochelle et Denis Lehoux - Chansonniers
- **Dimanche 3 août, 12 h à 14 h**
Carole Cyr et le Quintet musico-lyrique de Québec - Classique
Pique-nique familial
- **Samedi 16 août, 14 h à 15 h**
Pier-Alain Berthiaume - Magicien
Pique-nique familial

Louis Normand
Directeur
Loisirs, culture et vie
communautaire



Nous souhaitons très sincèrement vous accueillir en grand nombre pour la toute première programmation d'*Un été show à Place du Château*.

La mise en place de ce projet est possible grâce à la participation du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine de concert avec Ovascène et le Service des loisirs, culture et vie communautaire de la Ville de Sainte-Marie.

C'est le printemps!

Quand arrive la fonte des neiges, deux grands sujets nous préoccupent particulièrement : « comment se comportera la rivière Chaudière? » et « quel sera l'état de la chaussée? » Voici un petit compte-rendu de la situation.

Inondation printanière

Le printemps s'achève sans trop de dommages causés par la rivière Chaudière. Félicitations à toute l'équipe des mesures d'urgence qui a su bien se préparer et faire face à ce problème annuel. Merci également aux riverains qui se sont rapidement adaptés à nos nouveaux outils d'information. J'en profite pour mentionner que la municipalité a remporté un prix pour la 3^e fois avec son échelle limnimétrique au concours « Ovation municipale » de l'Union des municipalités du Québec.

Nids de poules

La Ville a de nouveau donné un mandat à la firme Nasco pour remplir les nids de poules présents dans nos rues. Le mandat, de l'ordre de 20 000 \$, permet de résoudre rapidement ce problème récurrent.

Pour les gens qui se demandent pourquoi les employés des travaux publics comblent certains trous avec de l'asphalte en poche (asphalte froide), sachez que l'asphalte chaude n'est pas un produit qui se pose par temps froid. Les usines qui fabriquent ce produit

Jacques Alain
Directeur général



ne fonctionnent qu'à partir de la fin mai pour fermer au plus tard à la fin octobre. L'asphalte froide reste donc la seule solution utilisable en période de fermeture des usines d'asphalte.

Pavage rue Marguerite-Bourgeoys

La municipalité et la firme Béton Bolduc se sont entendues pour remplacer la totalité du pavage présent sur la rue Marguerite-Bourgeoys, sur la rive ouest dans le prolongement du pont et, également sur les traverses du boulevard Larochelle.

Nous ignorons pour le moment la ou les causes de la détérioration de ce produit : vice de fabrication ou d'installation, ou les deux. Quoi qu'il en soit, la firme Bolduc a accepté de les remplacer en totalité dès la fin du mois de mai. Pour la section du côté est, les travaux débiteront début juin et se termineront au plus tard le 15 août, à l'exception de l'intersection Marguerite-Bourgeoys - boulevard Vachon qui se fera à l'automne. La section située du côté ouest débutera en août pour se terminer avant l'hiver.

Les pavés seront fournis par Béton Bolduc inc. qui prendra également à sa charge l'enlèvement des pavés et leur remplacement.

Opération Quiétude

En 2007, nous avons lancé l'Opération Quiétude qui visait à mettre fin aux comportements déviants de certains usagers de la route par l'utilisation d'équipements non conformes et, par le fait même, bruyants. L'Opération Quiétude est toujours en vigueur pour l'année 2008.

On pense souvent que ce sont les motos qui sont les plus bruyantes, mais c'est une impression trompeuse. En effet, depuis quelques années, nous interceptons de plus en plus d'automobilistes au volant de véhicules modifiés par l'ajout d'accessoires ou de produits de haute performance qui ne sont pas conformes pour circuler sur la voie publique. Il est de la responsabilité des automobilistes de s'assurer que ces modifications respectent les lois et les règlements.

De plus, les accélérations rapides, les « rinçages » de moteur, les crissements de pneus, les silencieux vides, modifiés, ou 50-50 constituent des infractions en circulation qui causent du bruit et dérangent la quiétude des résidents, surtout l'été lorsque nos fenêtres sont toutes grandes ouvertes.

Guy Cliche
Directeur adjoint
Service de police



Si, dans votre secteur, un véhicule est bruyant ou que la quiétude n'est pas de mise, nous vous invitons à nous le signaler pour que l'on puisse intervenir le plus rapidement possible afin de régulariser la situation.

Vos policiers ont suivi la formation pour la vérification de silencieux, vitres teintées et autres infractions au code de la sécurité routière. Sur ce, **BONNE QUIÉTUDE!**

La Maison J.-A.-Vachon célèbre ses 100 ans! (Suite)

Denise Germain
Agente de développement
touristique



Pour faire suite à l'article du mois dernier, poursuivons ensemble la petite histoire de la Maison J.-A.-Vachon qui célèbre son centenaire en 2008.

Joseph-Arcade et Rose-Anna Giroux

Ils s'épousent à Saint-Elzéar le 13 juillet 1897. Installés à Saint-Patrice-de-Beaurivage près de la résidence des parents d'Arcade, le couple travaille dur sur leur ferme sans tout à fait joindre les deux bouts.

Vers 1920, Joseph-Arcade et Rose-Anna vivent le même déchirement que plusieurs familles beauceronnes : quatre de leurs enfants, Rédempteur, Louis, Joseph et Amédée, vont travailler aux États-Unis. Ils gagnent leur vie soit dans les camps de bûcherons, soit dans la construction, soit encore dans les manufactures de la Nouvelle-Angleterre. Joseph-Arcade et Rose-Anna ne se résignent pas à voir leurs enfants s'exiler. Ils partagent un rêve : trouver le moyen de garder leurs enfants en Beauce.



Leur rêve commence à se réaliser

L'achat de la boulangerie et de la maison est l'occasion qui vient au-devant du rêve. À ce moment, Joseph-Arcade a 56 ans et Rose-Anna 46 mais l'idée de rapatrier leurs enfants les pousse en avant.

De retour des États-Unis, Rédempteur profite de l'été pour s'initier au métier de boulanger. À la fin de l'été 1923, la famille Vachon déménage de Saint-Patrice-de-Beaurivage à Sainte-Marie et commence l'exploitation de la boulangerie. Rédempteur prépare le pain, Joseph-Arcade fait du porte-à-porte avec sa voiture à cheval et Rose-Anna s'occupe des relations avec les fournisseurs et de la gestion des finances.

La grande aventure commence! (À suivre)

Étudiants demandés

Un poste de guide touristique, ça t'intéresse?

Le travail consiste à :

- Accueillir les visiteurs
- Percevoir les droits d'entrées
- Guider les visiteurs à bord du Baladeur mariverain et dans certains sites touristiques de Sainte-Marie
- Rédiger des rapports quotidiennement
- Tenir à jour les statistiques d'achalandage

L'étudiant doit :

- Pouvoir s'exprimer dans un très bon français
- Être responsable et ponctuel
- Aimer travailler avec le public
- Être inscrit dans une école à plein temps pour la session d'automne
- Détenir ou en voie de terminer des études secondaires et/ou collégiales

Durée de l'emploi : 8 à 10 semaines

Taux horaire : 8,50 \$

Formation adéquate

Recherche de personnel

La Corporation de développement touristique de Sainte-Marie est également à la recherche de :

Chauffeur pour conduire le Baladeur mariverain durant la saison estivale

- Posséder un permis de conduire de classe 5 en règle
- Être éligible à une subvention salariale
- Disponible pour travailler une fin de semaine sur deux

Bénévoles - guides

Intérêt à offrir quelques heures pour :

- Accueillir les visiteurs sur le territoire de la ville de Sainte-Marie
- Guider les visiteurs : maisons touristiques, tours de ville, église, etc.

Pour l'un de ces postes, veuillez communiquer avec Denise Germain au 418 387-3233.

Grande fin de semaine de la vente de garage

Une grande fin de semaine de **vente de garage** se déroulera les 24 et 25 mai 2008. Profitez de cette opportunité pour offrir aux gens qui passeront près de chez vous des objets qui ne vous sont plus utiles et qui pourraient l'être pour d'autres.

Nous vous rappelons qu'il est essentiel que vos objets à vendre n'empiètent pas sur la voie publique, ni sur la propriété de vos voisins et qu'ils ne bloquent pas l'accès aux espaces de stationnement. Il est à noter également que cette fin de semaine spéciale ne vous empêche pas de tenir une vente de garage à un autre moment dans l'année.

Participez en grand nombre, polissez vos vieux objets et que vos ventes soient à la hauteur de vos attentes!

Calendrier famille 2009

Le comité d'action de la politique familiale est heureux de vous annoncer que le calendrier famille sera de retour pour une deuxième année. Afin de le personnaliser et de le rendre vivant, nous **recherchons des photos de familles mariveraines**.

Pourquoi ne pas profiter de l'été pour prendre des photos en famille lors de vos randonnées en vélo, pique-niques familiaux, escapades en camping ou visites chez mamie et papi? Nous recherchons notamment des photos qui mettent l'accent sur les liens intergénérationnels. Ces photos peuvent avoir été prises lors des années passées.

À GAGNER!

Les familles gagnantes recevront un **abonnement familial pour 20 séances à la piscine intérieure**. De plus, les familles participantes

auront la chance de gagner l'un des **deux crédits-loisirs de 500 \$** applicables en 2009.

Pour vous inscrire :

- Photographier votre famille (minimum un parent/un enfant) en « action famille ».
- Être résident(e) de Sainte-Marie.
- Votre photo doit être prise par caméra numérique.
- **Date limite : 26 septembre 2008**

Nous attendons vos photos au :
270, avenue Marguerite-Bourgeoys
Sainte-Marie (Québec) G6E 3Z3 ou à
julie.st-hilaire@ville.sainte-marie.qc.ca

À joindre avec votre photo : nom et prénom des personnes présentes sur la photo, adresse, numéro de téléphone et description de l'action illustrée. Pour information : 387-4920.

Sécurité sur la route Saint-Martin



Maurice Mercier
Directeur du Service
des travaux publics

Dans le but d'améliorer la sécurité des piétons et usagers sur la route, les Services des travaux publics et de la Sécurité publique ont déposé aux autorités municipales un projet visant à corriger la situation actuelle dans le secteur de la route Saint-Martin (route 216), entre le boulevard Vachon et la rue Étienne-Raymond. Ce projet a été accepté et devrait être opérationnel au début de juin 2008.

Les principaux travaux sont :

- installations de feux rouges clignotants et de panneaux « arrêt obligatoire » pour toutes les directions à l'intersection de la route Saint-Martin et de la rue Étienne-Raymond;
- installation d'un signal avancé indiquant l'approche de la zone 50 km/h et d'une affiche « zone scolaire » sur la route Saint-Martin à l'Est de la polyvalente.

La Ville a également autorisé les tracages d'une traverse de piétons à l'intersection Saint-Martin et Étienne-Raymond ainsi que d'un espace réservé aux piétons de chaque côté de la route Saint-Martin, et ce, du boulevard Vachon Nord jusqu'à l'entrée de la polyvalente.



Collecte des résidus verts



Bruno Gilbert, ing.
Directeur du Service
de l'ingénierie

La protection de notre environnement constitue l'une des priorités de notre Ville. Vu l'excellente réponse des citoyens pour la collecte des résidus verts au cours des deux dernières années, le conseil a décidé d'offrir à nouveau ce service pour 2008.

Donc, une collecte des résidus verts aura lieu **tous les mercredis dès 7 h** pour les résidents en **zone urbaine et en zone rurale densément habitées**, et ce, du mercredi 7 mai au mercredi 12 novembre 2008.

Les résidus verts acceptés sont : l'herbe (gazon), les feuilles, les résidus végétaux de cuisine, les résidus de taille déchiquetés, les sciures de bois, les résidus de jardin ou autres matières de même type. Les matériaux à **ne pas récupérer** sont les viandes, les gras et huiles, les plantes nuisibles ou malades, les litières de chats et chiens.

Contenants acceptés : Les sacs de plastique pesant au maximum 25 kg ou les bacs roulants de couleur brune, spécialement conçus à cet effet. Ces bacs sont disponibles dans les commerces suivants : Unicoop Sainte-Marie, Matériaux Décoren et Canadian Tire.

Les résidus verts seront acheminés au site de compostage « Les Composts du Québec » à Saint-Henri pour en faire un compost réutilisable dans l'environnement. En 2006 et 2007, nous avons récupéré 324 et 379 tonnes de résidus verts.

Merci de participer à ce beau geste environnemental qu'est la récupération des résidus verts. Pour information : 418 386-2260.

Conseil en bref



Chantale Faucher
Greffière adjointe

Voici un bref résumé de certaines décisions prises lors de la séance régulière tenue le 12 mai 2008, à savoir :

- La Ville a autorisé la pose de panneaux de signalisation « arrêts obligatoires » dans toutes les directions à l'intersection des avenues des Cormiers et des Pommiers.
 - La Ville a adopté le second projet du règlement numéro 1417-2008 amendant le règlement de zonage numéro 1391-2007 afin de 1) modifier la « grille des usages et des spécifications » de la zone 183 afin d'autoriser la catégorie « habitation en commun » à l'intérieur de la classe « habitations », 2) modifier le « Plan de zonage du secteur urbain » ainsi que la « Grille des usages et des spécifications » en créant la zone 162 à même les limites actuelles de la zone 167 de façon à y inclure la propriété du promoteur André Turmel inc. située du côté sud-est de l'avenue de la Seigneurie, entre les limites arrières de la rue Laval et du boulevard Lamontagne et 3) modifier le « Plan de zonage du secteur urbain » ainsi que la « Grille des usages et des spécifications » en créant la zone 179 à même les limites actuelles de la zone 177 de façon à y inclure les propriétés bornant le côté nord-ouest du futur prolongement de l'avenue de la Seigneurie.
 - La Ville a mandaté l'UMQ, pour les cinq (5) prochaines années, comme porte-parole du Regroupement d'achat d'assurances de dommages ainsi que pour l'achat de sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium).
 - La Ville a autorisé la signature de l'entente avec la Corporation du Festival folklorique international de Sainte-Marie (Gigue en Fête) pour l'édition 2008.
 - La Ville a autorisé la SAMAR à effectuer l'aménagement du projet « banc / tonnelle » à Place du Château.
 - La Ville a appuyé la station radiophonique CHEQ-FM 101,3 dans ses démarches auprès du CRTC visant l'augmentation de puissance du signal de la station.
 - La Ville a autorisé la fermeture d'une partie de l'avenue du Bocage (entre les accès de l'ancien CLSC-CHSLD et du Château Bellevue) le dimanche 15 juin 2008 pour la tenue de l'activité « longboard » dans le cadre du Festival sportif.
- Pour obtenir plus de détails, communiquez avec le personnel du Service du greffe et du contentieux.

Entente sur l'épandage de lisier

Pour une sixième année, l'entente entre la Ville et les producteurs du rang Saint-Étienne Nord concernant l'épandage du lisier sera en vigueur du 23 juin au 1^{er} septembre 2008. Ne manquez pas le calendrier qui sera inséré dans la prochaine édition du Lien mariverain. Comme par les années passées, CHEQ-FM 101,3 avisera la population sur les possibilités d'épandage, à tous les vendredis, par le biais de capsules diffusées dans les émissions du matin et du midi.

PROVINCE DE QUÉBEC,
Ville de Sainte-Marie,
Le 13 mai 2008.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1416-2008 AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la municipalité de la Ville de Sainte-Marie.

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée greffière qu'à la séance régulière du conseil de la Ville de Sainte-Marie, tenue le 12 mai 2008 à 20 h, le règlement suivant a été adopté, soit :

Règlement numéro 1416-2008 : Règlement concernant l'augmentation du fonds de roulement de la Ville de Sainte-Marie à 1 450 000 \$.

Ce règlement, dont il peut être pris connaissance au bureau de la greffière durant les heures de bureau, entrera en vigueur dans le délai prévu par la loi.

Donné à Ville de Sainte-Marie, ce 13 mai 2008.

M^e Hélène Gagné, OMA
Greffière.



À noter : (animation accessible au www.ville.sainte-marie.qc.ca)

Jacques Filiatrault
Bibliothécaire

- **Crock-livres** : Le Club de lecture d'été Crock-livres est de retour! Inscrivez vos enfants du 27 mai au 21 juin. Ils pourront alors participer, par la lecture de merveilleuses histoires, à gagner des prix pour chaque 5 livres lus. De plus, une magnifique fête spectacle clôturera la fin du Club le 22 août. Alors, inscrivez-vous. Mais, faites vite, car les places sont limitées!
- **Exposition** : Vous êtes cordialement invités à l'exposition collective des élèves de M^{me} Germaine Roy qui se tiendra jusqu'à la fin août. Bienvenue à tous et toutes!
- **Heure du conte** : L'animatrice de l'heure du conte, M^{me} Catherine Aubry, vous invite à la rencontre prévue pour les enfants de 4 à 6 ans le 30 mai. Les inscriptions se font à la **bibliothèque uniquement**. *Faites vite, les places sont limitées!*

Nouveautés (accessibles au biblio.ville.sainte-marie.qc.ca/regard/)

- **Devenir le meilleur de soi-même**, Abraham Maslow, Eyrolles, c2008, 383 p.
- **Les grandes batailles navales : De Salamine à Midway**, Laurent Joffrin, Éditions du Seuil, c2005, 282 p., nombreuses cartes.
- **Linné : Le rêve de l'ordre dans la nature**, Hélène Schmitz, Belin, c2007, 255 p., nombreuses photos couleurs.
- **Édifices spectaculaires**, collectif, Taschen, c2007, 378 p., superbes photos couleurs.
- **Jardins de rêve**, Tania Compton et Andrew Lawson, Éditions du Toucan, c2007, 351 p., nombreuses photos couleurs.
- **Créatures de Tolkien**, David Day, Octopus, c2006, 287 p., nombreux dessins.

- **Tolkien : Encyclopédie illustrée**, David Day, Octopus, c2002, 279 p., nombreux dessins.

Club Mariverain de Généalogie Prenez note

Le *Répertoire des baptêmes de Sainte-Marie de Beauce en 2 volumes : 1739-2005*, le *Répertoire des mariages de Sainte-Marie de Beauce, 1746-2005*, le *Répertoire des décès et sépultures de Sainte-Marie de Beauce, 1739-2005* et le *Répertoire BMS de Saint-Elzéar de Beauce, 1846-2006* sont en vente à ces endroits : Alimentation Vallée et au bureau de la municipalité de Saint-Elzéar; pour Sainte-Marie : bibliothèque Honorius-Provost, Copies Extra, Alimentation du Pont, Maison du tourisme, Twist Laser, Familiprix et auprès des membres du Club Mariverain de Généalogie.

Nouveautés :

- Généalogie et Histoire de la famille Pelchat par Jean-Robert Pelchat, 2008, 450 p.
- Dictionnaire généalogique Nadeau : Édition 2007 en 2 volumes, France Nadeau, 3112 p.

Important :

Le Club fait relâche jusqu'en septembre.

Pour toute information concernant la généalogie ou le club, veuillez contacter un de ses membres, soit : Réal Giguère, président (387-2599); Nicole Poulin-Ferland, vice-présidente (387-8233) ou Diane Faucher-Jacques, secrétaire-trésorière (387-5886).

La journée de l'arbre

La SAMAR, en collaboration avec la Ville de Sainte-Marie, vous invite à la 9^e édition de la « Journée de l'arbre » qui se tiendra à Place du Château le dimanche 25 mai 2008, de 9 h à 12 h.

Les résidents de la Ville, avec preuve de résidence, pourront faire l'achat d'un arbre à un excellent prix parmi les variétés suivantes : Érable « Princeton », Érable de l'Amur, Marronnier glabre, Amélanchier, Pommiers « Harvest gold », « Indian magic », « Royal splendor », Phellodendron, Épinette du Colorado « Royal night », Épinette de Serbie, Sorbier, Lilas japonais.

Prenez note que les premiers auront les meilleurs choix et que les variétés disponibles peuvent être différentes de la liste ci-dessus.

Conférence ornithologique

Vous désirez connaître les meilleurs trucs pour attirer les oiseaux sur votre terrain? Alors, il ne faut pas manquer la conférence sur ce sujet présentée par M. Daniel Dupont à la salle du conseil de la Ville de Sainte-Marie, le mercredi 28 mai à 19 h 30. Coût : 4 \$. Pour de plus amples détails, visitez le site Internet du conférencier au www.danieldupont.ca.



Activités culturelles



Line Gagnon
Agente de
développement culturel

« Féerie de couleurs » à la bibliothèque

C'est le vendredi 9 mai qu'avait lieu le vernissage de l'exposition d'un groupe d'artistes peintres, supervisés par M^{me} Gilberte Roy de Sainte-Marguerite. Résidents de Sainte-Marie, Sainte-Hénédine, Sainte-Marguerite, Saint-Isidore, Saint-Georges, Sainte-Claire et Saint-Honoré, ils nous présentent plus de soixante toiles qu'on pourra admirer jusqu'au 22 août, aux heures régulières d'ouverture de la bibliothèque soit les mardis, jeudis et vendredis, de 13 h 30 à 17 h et de 18 h 30 à 20 h 30 et les samedis de 10 h à 15 h (du 24 juin au 1^{er} septembre, ouverture de 10 h à 12 h les samedis).

Lancement de la généalogie des Pelchat

Le dimanche 27 avril, à l'hôtel de ville, se tenait le lancement de l'ouvrage généalogique des Pelchat, commencé par M. Napoléon-Alyre Pelchat (1894-1982) de Scott et poursuivi par son fils Jean-Robert, aujourd'hui résident de Sainte-Marie. Avec verve et humour, M. Jean-Robert a fait la présentation du volumineux document comprenant près de 1 100 pages, recelant plus de 500 photographies ainsi qu'un index de 200 pages où on peut retrouver tous les noms des descendants et ceux de leurs conjoints.

On peut se procurer le volume, au coût de 125 \$, auprès de l'auteur : 389-0369 ou au jrpel@globetrotter.net.

Présentation de la pièce « Fais du feu dans ma cheminée »



La nouvelle troupe de théâtre mariverain *La foulée de planches* nous présentera sa première production : « Fais du feu dans ma cheminée », pièce écrite par M^{me} Renée Guay, le samedi 14 juin et le vendredi 20 juin, à 20 h 30, à la Salle Méchatigan.

La représentation du 14 juin se jouera à guichets fermés puisque tous les billets ont déjà trouvé preneurs. On peut par contre s'en procurer pour la représentation du 20 juin, au coût de 10 \$ chacun, à la librairie Twist Laser des Galeries de la Chaudière, auprès des comédiens ou en communiquant avec M. Gaston Leclerc au 386-4488.

Le Festival sportif de Sainte-Marie

Un pas de plus vers une ville en santé!

Bien conscient de l'importance du sport pour notre population et afin d'améliorer la qualité de vie des Mariverains et des Mariveraines, le conseil de Ville se doit de soutenir les bénévoles qui travaillent fort afin de nous offrir des activités sportives. C'est pourquoi la Ville est fière d'appuyer la 4^e édition du Festival sportif de Sainte-Marie.



Le Festival sportif présentera une nouvelle programmation qui saura plaire à toute la population. Outre les populaires sports d'équipe – deck hockey, balle-molle, soccer, beach-volley, basketball, etc. – le Festival innove en offrant trois nouvelles activités qui s'adressent à tous. Tout d'abord, une course de canots sur la rivière, organisée en collaboration avec Canot Esquif, puis une spectaculaire course de planches à roulettes dans les rues de la ville dont la côte du Château Bellevue.

Enfin, le samedi 14 juin, une randonnée en vélo bien spéciale ravira tous les participants de 2 à 99 ans. Cette aventure débutera en matinée par un déjeuner-santé. Puis les cyclistes auront deux choix de parcours : l'un de 40 km pour les amateurs et l'autre de 93 km pour les cyclistes d'expérience. Durant le parcours, des bénévoles assureront la sécurité. À mi-chemin, une pause-santé permettra à tous de se détendre afin de terminer le trajet en force! Au retour de la randonnée, un bistro sous le chapiteau vous attend suivi d'un souper au smoked-meat et d'une soirée animée par le groupe Les Poffins. Pour réserver votre place, www.festival-sportif.com ou contactez les gens du Festival au 389-6276 ou 389-6278.

